



**VILLE D'UGINE (SAVOIE)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 JUILLET 2022**

<p><b>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX</b> EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 25 REPRESENTES : 04</p> <p><b>DATE DE LA CONVOCAION :</b> Le 28 juin 2022</p>	<p><i>Président de séance : M. Franck LOMBARD</i></p> <p><i>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</i></p> <p><i>Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, M. Mustapha HADDOU, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Caroline BRULEY, M. Eric FUSS, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.</i></p> <p><i>Etaient représentés : Mme Sophie BIBAL ayant donné pouvoir à Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Pauline BRESSE ayant donné pouvoir à M. Nathan EXCOFFIER, Mme Catherine CLAVEL ayant donné pouvoir à Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Joseph SCATIGNO ayant donné pouvoir à M. Michel CHEVALLIER.</i></p>
--	---

**Délibération n°08**  
**Rapporteur : M. Jamel BOUCHEHAM**

**Objet : Tarifs Eclat de Vie - Animation globale, animation famille à compter du 1er septembre 2022**

La grille de Quotient Familial est la suivante :

<b>QF1 :</b>	Moins de 479,99
<b>QF2 :</b>	De 480 à 589,99
<b>QF3 :</b>	De 590 à 701,99
<b>QF4 :</b>	De 702 à 1199,99
<b>QF5 :</b>	+ de 1200

**1- Adhésion au Centre Socioculturel**

L'adhésion est obligatoire pour accéder aux activités payantes, elle est facultative pour l'accès aux services gratuits, événements festifs, projets spécifiques.

Il est proposé les tarifs comme suit applicable du 1<sup>er</sup> juillet année n. au 31 août année n+1.  
Exception : adhésion 2022 – 2023 applicable à compter du 5 juillet 2022

Adhésion individuelle	Adhésion famille*	Adhésion Structure accueil
5 €	9 €	20 €

\*Famille : famille avec au moins 2 personnes d'une même famille avec un lien Parent(s)-enfant(s) ou couple.

## 2- Tarification des sorties famille, découvertes en famille et des séances / activités

Sens des sorties familles, découvertes en famille et de ces séances / ateliers :

Les ateliers et les sorties familles proposés par l'Eclat de Vie, support du projet social, visent à :

- favoriser les loisirs pour tous et rompre l'isolement grâce à une tarification qui varie en fonction du Quotient Familial,
- Rencontrer les personnes et les familles les plus fragiles pour mieux les accompagner en leur proposant des activités et sorties
- Proposer des stages à la journée ou à la demi-journée en séance découverte pour envisager un atelier trimestriel dans la programmation future de l'Eclat de Vie
- Sensibiliser, informer, favoriser à l'ouverture culturelle
- Renforcer le lien parents enfants
- Favoriser la découverte du territoire, l'ouverture culturelle grâce aux sorties famille et proposer des activités créatives grâce aux ateliers hebdomadaires.

Le Centre Socioculturel « Eclat de Vie » souhaite optimiser et harmoniser le mode de calcul de la tarification des sorties, des ateliers et des stages.

### a - Sorties familiales :

Il s'agit d'appliquer pour la participation « usager » un % sur le coût total estimé de la sortie : coût activité + coût transport (coût transport en lien avec le marché pour les sorties en car, coût évalué à partir d'un site type Via Michelin pour les sorties en minibus).

<u>Uginois</u>			<u>Extérieurs</u>		
Quotients Familiaux	Coût ville d'Ugine + CAF	Coût Usagers	Quotients Familiaux	Coût ville d'Ugine + CAF	Coût Usagers
QF1	70%	30%	QF1	30%	70%
QF2	60%	40%	QF2	25%	75%
QF3	50%	50%	QF3	20%	80%
QF4	40%	60%	QF4	15%	85%
QF5	30%	70%	QF5	10%	90%

### b - Tarifications des séances / ateliers :

Tarification à la séance Adhésion obligatoire. Base de 6 inscrits minimum
---

**Activité assurée par un bénévole, sans charges ou sous convention**

Gratuité

**Activité assurée en interne ou action pouvant être qualifiée « à intérêt collectif, public, de santé... » pouvant être financés.**

➤ Tarif à la séance

➤ Le tarif pour les ateliers trimestriels sera affiché dans les documents de communication :

**Dont le coût à la séance < 10 € (hors coût personnel)**

	Ugine	Extérieur
QF1	0.2	0.6
QF 2	0.3	0.8
QF 3	0.4	1
QF 4	0.5	1.2
QF 5	0.6	1.4

**Dont le coût à la séance < 20 € (hors coût personnel)**

	Ugine	Extérieur
QF1	0.3	1
QF 2	0.5	1.2
QF 3	0.6	1.5
QF 4	0.8	1.8
QF 5	1	2.1

**Dont le coût à la séance < 40 € (hors coût personnel)**

	Ugine	Extérieur
QF1	0.5	1.3
QF 2	0.7	1.5
QF 3	0.9	1.6
QF 4	1.1	1.9
QF 5	1.3	2.2

**Dont le coût à la séance < 60 € (hors coût personnel)**

	Ugine	Extérieur
QF1	0.8	2
QF 2	1.2	2.2
QF 3	1.6	2.5
QF 4	1.8	2.9
QF 5	2	3.2

**Dont le coût à la séance < 80 € (hors coût personnel)**

	Ugine	Extérieur
QF1	1.6	3.2
QF 2	1.8	3.6
QF 3	2.2	3.8
QF 4	2.6	4
QF 5	3.2	4.4

**Pour les séances dont le coût de revient dépasse 80 €, celles-ci feront l'objet d'une tarification spécifique validée sur projet.**

**Activité ou stage assuré par un prestataire professionnel**

➤ **Tarif à la séance**

➤ **Le tarif pour les ateliers trimestriels sera affiché dans les documents de communication :**

**Dont le coût à la séance < 20 € (hors coût personnel)**

	Ugine	Extérieur
QF1	0.8	2
QF 2	1.2	2.5
QF 3	1.5	3
QF 4	1.8	3.5
QF 5	2	4

**Dont le coût à la séance < 40 € (hors coût personnel)**

	Ugine	Extérieur
QF1	2.2	3.5
QF 2	2.5	3.8
QF 3	2.8	4
QF 4	3	4.5
QF 5	3.5	5

**Dont le coût à la séance < 60 € (hors coût personnel)**

	Ugine	Extérieur
QF1	2.8	4.5
QF 2	3	5
QF 3	3.5	6.5
QF 4	4	6
QF 5	4.5	6.5

**Dont le coût à la séance < 80 € (hors coût personnel)**

	Ugine	Extérieur
QF1	4	7
QF 2	4.5	7.5
QF 3	5.	9
QF 4	6	11
QF 5	7	12

**c - Actions spécifiques coconstruites dans le cadre d'un accompagnement de projet :**

Dans le cadre de ses orientations, le CSC accompagne des personnes fragilisées et/ou isolées socialement.

Pour valoriser ces personnes dans la prise d'initiatives et leur permettre d'être acteurs d'un projet de sortie, construit et préparé avec et pour ce public, voici une tarification spécifique à ces actions.

	Coût à la journée
<b>QF1</b>	5
<b>QF 2</b>	6
<b>QF 3</b>	7
<b>QF 4</b>	8
<b>QF 5</b>	9

**d - Tarification des stages :**

Les stages proposés à la journée ou à la demi-journée en séance découverte ont pour but d'envisager un atelier trimestriel dans la programmation future de l'Eclat de Vie.

**e - Tarification des stages**

Tarification à la séance en demi-journée, en cas de stage à la journée, le tarif est doublé.  
Base de 6 inscrits minimum

Les stages sont des activités ponctuelles, proposées par des intervenants professionnels.

Tarifs Ugine				
	Cat. 1	Cat.2	Cat.3	Cat.4
<b>QF1</b>	4	8	12	15
<b>QF 2</b>	5	10	15	18
<b>QF 3</b>	6	12	18	20
<b>QF 4</b>	7	14	21	24
<b>QF 5</b>	8	16	24	28

Tarifs Extérieurs				
	Cat. 1	Cat.2	Cat.3	Cat.4
<b>QF1</b>	8	16	24	28
<b>QF 2</b>	12	18	26	30
<b>QF 3</b>	14	22	28	34
<b>QF 4</b>	16	24	30	36
<b>QF 5</b>	18	26	32	40

**Catégorie 1 :** stage dont le coût horaire est < 25€

**Catégorie 2 :** stage dont le coût horaire est < 50€

**Catégorie 3 :** stage dont le coût horaire est < 75€

**Catégorie 4 :** stage dont le coût horaire est > 75€

### **f – Tarif spécifique « le Spectacle ça se partage »**

Rappel de la délibération votée en conseil municipal le 7 février 2022.

Tarifs :

- 1,50 € pour les adultes
- 1 € pour les enfants de moins de 18 ans.

### **g - Activités exceptionnelles :**

Lors d'activités exceptionnelles, le tarif proposé par adulte pourra être fixé à l'Euro symbolique.

Les critères attestant l'activité comme « activité exceptionnelle » et bénéficiant de ce tarif seront définis par le Centre Socioculturel.

Exemple d'activités exceptionnelles : soirée débat, projets spécifiques

### **h - Activités ne nécessitant pas l'adhésion au Centre Socioculturel :**

Tout projet ou action qui ne nécessitent pas d'inscription préalable, ou action gratuite :

Conférence ; Exposition ; Actions collectives intégrées au Point accueil, info, orientation et PIJ ; Animations à l'extérieur ; Projets à thèmes ; Lieu d'Accueil Parents Enfants ; Café Causette ; Semaines thématiques ; Accompagnement à la Scolarité etc...

La commission municipale a examiné le dossier.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Approuve les tarifs du centre socioculturel Eclat de Vie comme ci-dessus.**
- **Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette action.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire  
Pour le Maire,  
Michel Chevallier,  
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20220704-20220704\_DE08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2022

Publication : 12/07/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

